



SNASUB-FSU

Syndicat National de l'Administration
Scolaire Universitaire
et des Bibliothèques
Fédération syndicale unitaire



Gagner des mesures favorables dès 2021 !

Promouvoir les personnels et transformer les emplois, dès maintenant !

Revaloriser les indemnités au plus vite !

Les annonces du ministre en conclusion du « Grenelle de l'éducation » concernant les mesures envisagées pour les personnels administratifs - comme les réponses qu'il a pu faire aux organisations syndicales - auront donc confirmé tout ce que nous savions déjà depuis des mois et singulièrement depuis le groupe de travail du 1^{er} avril dernier, réuni à la direction générale des ressources humaines du MENJS.

Depuis 2013, la nécessité de requalifier les emplois de la filière administrative et d'en renforcer l'attractivité est globalement reconnue par les ministères successifs. En tout cas, dans les discours...

Le SNASUB-FSU a défendu en permanence l'urgence qu'il y avait à reconnaître enfin la réalité de l'exercice des métiers administratifs : de requalifier massivement les emplois de C vers B et de B vers A tout en rendant possible la transformation des emplois des collègues promu-es, la promotion sur place (en services, en EPLE, en CIO ou dans l'enseignement supérieur) pour reconnaître alors, de fait, leur investissement professionnel quotidien au service de missions relevant du corps supérieur.

Cette méthodologie permettrait enfin de faire bénéficier aux agents concerné-es par le décalage actuel « missions confiées/emploi occupé » les effets positifs d'un repyramidage des emplois en cas de promotion, plutôt que de les contraindre à une mobilité géographique aléatoire.

Au SNASUB-FSU, nous estimons que ce décalage concerne une forte majorité des AdJAENES et envi-

ron 1/3 des SAENES (celles et ceux qui émargent au groupe 1 des cartographies RIFSEEP). En l'absence d'un financement pluriannuel d'un plan de requalification à la hauteur des besoins, beaucoup de collègues risquent d'être une nouvelle fois déçu-es par le décalage entre des annonces et une réalité subie. **Pour gagner un plan ambitieux de requalification massive des emplois, la mobilisation des personnels sera nécessaire.**

Le SNASUB-FSU défend la nécessité d'une vraie politique de requalification et de reconnaissance des personnels depuis sa création en 1993. Il s'est félicité de chaque avancée, a critiqué à tous les niveaux les demi-mesures qui ne reconnaissent pas les personnels en poste et s'est toujours battu contre les « occasions manquées » avec détermination, sans jamais rien abdiquer des revendications des personnels comme de leur aspiration à être reconnu-es pour leur travail.

En cette fin de quinquennat, le ministre Blanquer annonce donc la perspective d'un plan de requalification applicable jusqu'en 2026 : **mais à partir de quand ?** Pour le SNASUB-FSU, un tel plan doit se traduire en actes concrets et en conséquences positives immédiatement, **c'est-à-dire dès cette année 2021 !**

Combien de collègues promu-es par concours interne ou liste d'aptitude verront leurs postes requalifiés et pourront donc enfin être reconnu-es pour la réalité des fonctions qu'ils/elles exercent depuis des années ? **Voilà une question brûlante d'actualité** à l'heure où commencent à être connues les promu-es par listes d'aptitude ou par concours internes.

Consultez à ce sujet [la répartition interacadémique des promotions par tableaux d'avancement et listes d'aptitude dans la filière administrative](#)



Concernant la revalorisation indemnitaire promise, le SNASUB-FSU rappelle la nécessité de revaloriser l'ensemble des montants des primes, tout en garantissant l'égalité entre logé-es et non logé-es, entre services et EPLE, entre académies... **L'enjeu indemnitaire souffre trop souvent d'être un prétexte à la communication politique** sans qu'il n'y ait de réels effets pour nos rémunérations. L'enjeu n'est rien moins que de parvenir à ce que les montants

servis au MENJS soient comparables à ceux versés dans les autres ministères. Ce n'est décidément pas (seulement) un sujet de **minima** de gestion !

Toutes ces questions, nous les avons portées au ministère, encore récemment par un courrier adressé à la DGRH le 31 mai dernier ([lire le courrier](#)).



Et nous avons hâte d'être de nouveau réunies et écoutées, pour gagner toutes mesures bénéfiques nécessaires car justes. **Et applicables dès cette année 2021.**

Vous pouvez compter sur nous !

Mutations, avancements de grade, promotions de corps par listes d'aptitude et accompagnement syndical...

Ces jours-ci, interviennent comme chaque année les décisions rectorales ou ministérielles concernant des opérations importantes pour votre carrière : celles-ci concernent votre demande de mutation et votre affectation au 1^{er} septembre prochain, votre promotion de grade par tableau d'avancement ou votre promotion de corps par liste d'aptitude.

La suppression des compétences des CAPA et CAPN par la loi dite de « transformation de la fonction publique » portée par le gouvernement, aboutit à ce que les personnels soient privés de leur droit de défendre leur situation par l'intermédiaire de leurs élu-es avant les décisions de l'administration, désormais unilatéralement prises.

Mais vous conservez un droit à recours contre les décisions qui vous sont défavorables ou que vous jugez comme n'ayant pas été fondées sur la prise en compte de vos droits et de votre situation professionnelle ou individuelle.

Le SNASUB-FSU, ses militant-es et ses élu-es du personnels sont là pour vous accompagner, vous soutenir, vous conseiller, vous défendre.



[N'hésitez pas à prendre contact avec elles et eux !](#)

Pour découvrir les parties thématiques de notre site internet syndical, [suivez ce lien pour les articles relatifs aux mutation](#), ou [celui-ci pour ceux portant sur les promotions](#).

Le SNASUB-FSU,
le réseau de solidarité syndicale
qui agit au quotidien pour la défense
des collègues, des carrières,
des conditions de travail
et du service public !

**Ne restez pas isolé-e, rejoignez
notre réseau de solidarité syndicale !**

[Adhérez, ré-adhérez au SNASUB-FSU](#)

